



SYNDICAT FRANCIEN  
COMMUNICATION  
CONSEIL CULTURE

## La CFDT, toujours à vos côtés,

### Négociations CFDT pour les accords de GOUSSAINVILLE PPDC Votre Directrice a accepté les points suivants :

**60€** pour adaptation au nouveau tri, y compris les agents de cabine. (*condition : que vous réussissiez l'examen de tri le 20/01/2016 ou dans les 3 mois de présence après la mise en place*) Paiement au plus tard 2 mois après.

**50€** pour les agents des tournées de Remises sur Roissy et de Collectes Entreprises au service concentration y compris les FE, les FQ, les remplaçants de Roissy ainsi que les collecteurs et remplaçants du service concentration (*à condition de garantir un taux de 100% de prestations rendues*) Paiement au plus tard sur la paye de décembre 2015.

**50€** pour les agents changeant de moyen de locomotion du 2RM au VAE et du 2RM au Staby, y compris le FQ, le FE et le rouleur. Paiement au plus tard sur la paie de décembre 2015.

**50€** pour les agents qui participeront à la mise en place de la réorganisation et la façadisation des Casiers le 19/10/2015, y compris les remplaçants et agents de cabines. Paiement au plus tard sur la paie de décembre 2015.

**100€** pour les pilotes qui accepteront un poste sur le périmètre de Roissy.

**150€** pour les pilotes qui accepteront un poste sur le périmètre Goussainville distribution ménage. Ces primes concernent 4 pilotes et 1 remplaçant. Paiement 3 mois après la prise effective du poste.

Un agent sur chaque siège à la mise en place.	Toutes les positions seront couvertes.
3 semaines sans sécabilité, soit du 20/10 au 10/11/2015.	Dans la mesure du possible, voir selon tableau de congés. Dans le cas contraire, la sécabilité sera compensée quelque soit le trafic.
Promotions.	<b>8</b> agents en I3 priorité aux agents Collecteurs ou Facteurs effectuant la poly-activité sur Guichets/Cabine, Affranchigo, Distribution mixte+IP, Collecte + distribution SU. <b>3</b> en classe II (dont 1 référent quai et 1 référent cabine)
Remise fiche de restitution et bordereau de collecte de votre nouvelle tournée (que nous vous invitons vivement à prendre le temps de vérifier).	Accepté

La CFDT en respectant votre choix  
a signé votre accord de régime de travail et votre accord social.  
Suite à la mise en place, n'hésitez pas à nous faire part  
de tout dysfonctionnement.

## Plus nombreux, Plus forts, Syndiquez-vous à la CFDT

-----  
**Syndicat CFDT Francilien Communication Conseil Culture**  
8 Rue Du Cloître BP 28337 – 95804 CERGY PONTOISE CEDEX  
☎ : 01 34 41 26 85 – Fax : 01 30 17 28 33  
e.mail : [cfdtlaposte95@orange.fr](mailto:cfdtlaposte95@orange.fr) / [cfdtdotc95@orange.fr](mailto:cfdtdotc95@orange.fr)